

Communiqué de presse

Assemblée des délégués du Secours d'hiver du 9 novembre 2018 à Herisau

Les dépenses liées aux projets ont augmenté malgré les revenus en baisse.

Herisau, le 9 novembre 2018 : Malgré une baisse des recettes du Secours d'hiver au cours de l'exercice 2017/2018, plus de 32 000 personnes (année précédente: 27.000) ont été soutenues par l'organisation caritative nationale. L'Assemblée des délégués, présidée par l'ancien conseiller fédéral Samuel Schmid, a adopté les comptes annuels 2017/2018 et a élu Karin Bortoletto au comité central.

Le Secours suisse d'hiver clôture l'exercice 2017/2018 avec un résultat annuel de - 1,2 million CHF (exercice précédent : + 0,1 million CHF). La baisse des dons reçus (4 millions, année précédente : 4,4 millions) et l'absence de legs d'un montant plus important (0,06 million, année précédente: 0,8 million) ont contribué à la baisse des revenus. De plus, l'organisation a augmenté les dépenses liées aux projets au cours du dernier exercice financier, passant de 4,7 millions à 5,6 millions. Il y a eu une augmentation des coûts de projets, surtout pour les prestations pour enfants, par exemple pour le projet d'encouragement des activités extrascolaires des enfants et adolescents : 799 actifs (année précédente : 442). Au total, 20 325 prestations d'aide ont été accordées au cours de l'année sous revue (année précédente : 18 878). En raison du résultat annuel, le Secours d'hiver a réduit les fonds de réserve et satisfait ainsi à ses propres exigences de maintenir le montant correspondant au maximum à deux fois les charges annuelles en fonds de réserve.

Dépendant de la solidarité

La précarité invisible est également très répandue en Suisse. Les personnes dont les revenus sont à peine suffisants pour couvrir les dépenses du quotidien peuvent se retrouver en situation d'urgence en raison d'une dépense imprévue, comme une facture de dentiste. Le Secours d'hiver répond présent et apporte une aide ciblée. Toutefois, il ne prend pas en charge les dépenses qui incombent à d'autres organismes. Pour continuer à remplir son mandat, le Secours d'hiver dépend de la solidité de la population suisse et prévoit de prendre des mesures pour attirer une plus jeune génération de donateurs.

L'Assemblée des délégués a élu Karin Bortoletto en tant que nouveau membre du comité central. Elle remplace Sandra Hofer. Adrian Plüss et Guido Stöckli ont également été confirmés dans leurs fonctions de vice-présidents et Paola Eicher en tant que membre du comité central pour trois ans.

Les comptes annuels détaillés peuvent être consultés sur : <http://www.winterhilfe.ch/fr/a-propos/medias/publications/>. Le rapport annuel de l'exercice 2017/2018 sera publié en décembre 2018 et des informations sur l'exercice 2017/2018 des organisations cantonales du Secours d'hiver peuvent être obtenues auprès des secrétariats concernés.

Pour une Suisse sans pauvreté

...

Pour plus d'informations : www.secours-d-hiver.ch

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations :

Secours suisse d'hiver, Direction, Monika Stampfli, tél. 079 31 567 95, monika.stampfli@winterhilfe.ch

Secours suisse d'hiver, Communication, Esther Güdel, tél. 044 269 40 51, esther.guedel@winterhilfe.ch.

À propos du Secours d'hiver :

Le Secours d'hiver fournit de l'aide toute l'année aux personnes touchées par la précarité en Suisse. Ses services comprennent la distribution de lits, de vêtements, de fournitures scolaires et de nourriture, le paiement de factures urgentes, des conseils et l'appui aux projets. L'organisation a été fondée en 1936. Sous l'égide du Secours suisse d'hiver, les organisations cantonales et régionales représentées dans toutes les régions linguistiques sont organisées de manière autonome (y compris la comptabilité) et sont partiellement responsables de la recherche de fonds. Le Secours suisse d'hiver détermine le cadre des activités de l'ensemble du Secours d'hiver, assure les financements qui dépassent les possibilités des organisations cantonales, réalise ses propres projets et s'occupe de la recherche de fonds. Les recettes de la collecte de fonds sont rétrocédées aux organisations cantonales ou à des projets nationaux. Environ 400 personnes sont actives au Secours d'hiver, la plupart d'entre elles, sur une base volontaire ou bénévole.

L'assemblée des délégués est l'organe suprême du Secours d'hiver. Ses tâches consistent, entre autres à l'approbation des comptes annuels et l'élection du comité central. L'assemblée des délégués a lieu chaque année et est organisée par l'une des organisations cantonales du Secours d'hiver. En 2018, ce sont les Secours d'hiver des cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures qui ont été responsables de l'organisation.